

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

		REFORMES	MONTANT
	N°	SECTEUR EMPLOI - TRAVAIL	
Pilier 2	2.1	Création d'un Institut National de Santé et Sécurité au Travail (INSST)	15 000 000
		SOUS TOTAL 1	15 000 000
		SECTEUR PROTECTION SOCIALE	
Pilier 4	4.1	Accélérer la mise en œuvre du Régime Sociale des Travailleurs Indépendants (RSTI).	2 800 000 000
	4.2	Accélérer le déploiement du régime de retraite complémentaire des fonctionnaires et agents de l'État.	3 000 000 000
	4.3	Mettre en place le régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des travailleurs du secteur privé.	3 466 000 000
	4.4	Réaliser une étude de faisabilité pour la mise en placed'une allocation "minimum vieillesse" au profit des personnes âgées sans ressource.	130 000 000
	4.5	Mettre en placele régime d'assurance chômage.	1 850 000 000
	4.6	Mettre en place le régime d'assurance chômage.	1 060 000 000
	4.7	Accélérer la mise en place de la CMU.	2 200 000 000
	4.8	Finaliser la politique nationale de sécurité sociale.	47 240 179
	4.9	Mettre en place le fonds de réinsertion des personnes en situation de handicap.	3 000 000 000

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

4 111	Reformer le cadre institutionnel et juridique de l'Institut National de Formation Sociale (INFS)	500 000 000
	SOUS TOTAL 2	18 053 240 179
	TOTAL GENERAL	18 068 240 179